



**n**elly **G**oyatton **n**otaire

120 Rue de la Outarde

ZA En Beauvoir – Immeuble Le Pilote

0150 CHATEAU-GAILLARD

[nelly.goyatton@notaires.fr](mailto:nelly.goyatton@notaires.fr)

04.74.61.3.4 / 06.33.70.07.19



# COMPROMIS DE VENTE

Liste des pièces à fournir

par le VENDEUR et l'ACQUEREUR

## Pour le vendeur

### **Pièces à fournir dans tous les cas :**

- Le questionnaire ci-joint + copie de(s) pièce(s) d'identité ;
- Le prix de vente et éventuellement le montant de la commission d'agence avec les coordonnées ;
- En cas d'incapacité (tutelle, curatelle etc....) ou de procédure de surendettement, copie du jugement ;
- Le titre de propriété ;
- Le dossier de diagnostics (plomb/amiante/gaz/électricité/DPE/état des risques naturels et technologiques) ;
- Si le vendeur laisse du mobilier dans le bien vendu : liste du mobilier et valorisation meuble par meuble ;
- Dernier avis d'imposition de la taxe foncière ;

- Situation locative : Le bien est-il loué ?

\* Dans l'affirmative :

- copie du bail et acte de cautionnement,
- 3 dernières quittances de loyer,
- état des lieux,
- montant du dépôt de garantie,

\* Si le locataire a quitté les lieux :

- copie du bail,
- copie de la dédite ou du congé pour vendre,
- état des lieux de sortie

### **Pour les biens en copropriété :**

- Le mesurage Loi Carrez ;
  - La copie du règlement de copropriété – état descriptif de division et ses modificatifs (si copies demandées par l'Etude au service de la publicité foncière, coût de 30€/copie)
  - Le dernier appel de charges ;
  - Les procès-verbaux des trois dernières assemblées générales ;
- En cas de modification et/ou travaux :
- \* autorisation de la copropriété si nécessaire ;
  - \* autorisation d'urbanisme (déclaration préalable/permis/DACT) si nécessaire ;
  - \* factures des entreprises intervenues et de leur assurance décennale
  - \* Assurance dommage ouvrage + attestation de quittance des primes

### **Pour les maisons**

- En cas de travaux réalisés depuis moins de 10 ans :
  - \* autorisation d'urbanisme déclaration préalable/permis/DACT) si nécessaire ;
  - \* factures des entreprises intervenues et de leur assurance décennale
  - \* Assurance dommage ouvrage + attestation de quittance des primes
  
- Si la maison est dotée d'un assainissement individuel : Diagnostic relatif à l'assainissement individuel (SPANC) ;
- Si la maison est dotée d'une piscine : copie de la facture du dispositif de sécurité ;
- La maison est-elle dotée d'un détecteur de fumée normalisé ?
- La maison est-elle dotée de panneaux photovoltaïques ?
- La maison est-elle dotée d'un système de récupération des eaux de pluie ?
- Une cuve (gaz, fuel etc....) est-elle enterrée sur le terrain ? si oui, la localiser sur un plan ;
  
- Si la maison est située dans un lotissement :
  - \* Copie du cahier des charges du lotissement et des statuts de l'association syndicale ;
  - \* Copie du dernier procès-verbal de l'assemblée générale ;
  - \* Coordonnées (téléphoniques + mail ) du Président de l'association syndicale.
  
- Copie du document d'arpentage en cas de division cadastrale et déclaration préalable si nécessaire ;

### **Pour l'acquéreur**

- Le questionnaire ci-joint + copie de(s) pièce(s) d'identité ;
- Les modalités de financement et éventuellement emploi de fonds propres